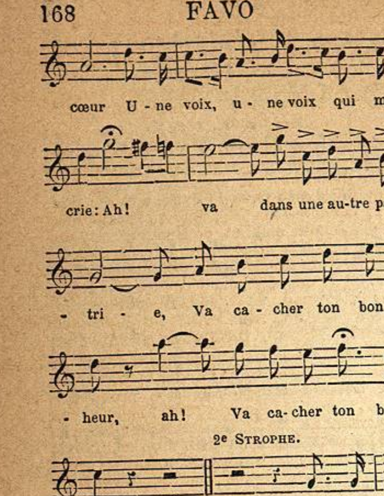

DEUXIÈME STROPHE.

O transport! c'est mon rêve perdu
Qui rayonne et m'enivre (*bis*).
Son amour m'est rendu;
Mon Dieu laisse-moi vivre!
Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu!
Abandonne ton cœur
A la voix qui te crie :
Ah! va dans une autre patrie, etc.

FAVORINUS, rhéteur et sophiste gaulois, né à Arles vers la fin du Ier siècle de notre ère, mort vers 135. Il étudia à Marseille, visita Rome et la Grèce, fut ami de Dion Chrysostome et de Plutarque, et enseigna avec éclat la philosophie. Il était considéré comme un des orateurs et des philosophes les plus distingués, à une époque où florissaient cependant Epictète, Hérode Atticus, Plutarque et Polémon. Favorinus débuta par être stoïcien ou mieux le disciple d'Epictète, qu'il quitta bientôt pour embrasser les doctrines néo-platoniciennes, devenues à peu près de l'éclectisme chez les Alexandrins. Sans sortir du platonisme, il finit par se rapprocher de l'école représentée par Carnéade et Ænésidème, qu'il considérait comme de meilleurs interprètes de Platon que l'éclectisme mystique des Alexandrins. Il paraît être l'auteur d'un commentaire, aujourd'hui perdu, sur les dix articles du *Symbole sceptique*, attribué à Pyrrhon. Il devint, sous le règne d'Adrien, un courtisan de ce prince éclairé, qui aimait à se distraire des soucis du pouvoir dans la compagnie de Favorinus, dont il avait fait un personnage considéré à la cour. On raconte qu'après avoir longuement argumenté, Favorinus donnait toujours raison à l'empereur, pour ce motif qu'un homme qui commande à 30 légions est un homme qui ne saurait avoir tort. Une école qu'il ouvrit à Rome, et dans laquelle il professait les doctrines sceptiques de la deuxième Académie, attira un grand concours d'auditeurs. Favorinus, émerveillé de ses succès, voulut aller les faire consacrer à Athènes, où il ne réussit point. Aucun de ses ouvrages (écrits en grec) ne nous est parvenu. Il en reste seulement quelques fragments conservés par Diogène Laërce, Stobée, Aulu-Gelle, etc. On citait, comme un de ses plus importants traités, les *Tropes pyrrhoniens*, où se trouvaient exposés, avec beaucoup d'habileté, les arguments et la méthode du scepticisme.

FAVORINUS, philologue et lexicographe italien. V. GUARINO.

FAVORISÉ, ÉE (fa-vo-ri-zé) part. passé du v. Favoriser. Qui est préféré, qui jouit de la faveur de quelqu'un : FAVORISÉ *des dames*. FAVORISÉ *de la fortune*. *Amant* FAVORISÉ.

Il est de ces mortels *favorisés* des cieux
Qui sont tout par eux-même et rien par leurs aïeux.
VOLTAIRE.

— Aidé, secondé : FAVORISÉS *par un vent d'est, nous nous éloignâmes rapidement de la côte. La réciprocité des emprunts fut* FAVORISÉE *par le pied d'égalité sur lequel étaient les dialectes.* (E. Littré.) ‖ Privilégié, gratifié à l'exclusion des autres : *Point d'intelligence, si* FAVORISÉE *qu'elle soit, qui n'ait ses susceptibilités, ses défiances.* (Chateaub.)

— *Favorisé de*, Gratifié, jouissant du privilége de : *Etre* FAVORISÉ D'*une belle santé.*

— Substantiv. Personne qui jouit d'un privilége : *Aux plus* FAVORISÉS *il manque toujours quelque avantage.* (Mme E. de Gir.)

FAVORISER v. a. ou tr. (fa-vo-ri-zé — du lat. *favor*, faveur). Traiter avec faveur, montrer une bienveillance spéciale à : *Le climat heureux est celui que la nature* FAVORISE. (Volt.)

— Seconder, aider, être propice, favorable à : *L'obscurité de la nuit* FAVORISAIT *notre entreprise. Les accidents du terrain* FAVORISÈRENT *sa fuite. La paresse* FAVORISE *les pensées frivoles ou mauvaises.* (Théry.) *La liberté* FAVORISE *l'émulation et ne la détruit pas.* (Proudh.)

— *Favoriser de*, Gratifier, accorder la faveur de : *Elle n'a pas même daigné le* FAVORISER *d'un regard.* (Acad.)

FAVORITE (LA), nom de deux palais ou châteaux de plaisance situés, l'un, près de Mantoue, dans la Vénétie; il a donné son nom à la victoire que Bonaparte remporta, le 16 janvier 1797, sous les murs de Mantoue, et qui lui livra cette ville. Le second se trouve dans le duché de Bade, près de Baden-Baden; il fut construit en 1725 par les soins de la margrave Sibylle, veuve de Louis-Guillaume, vainqueur des Turcs. « Un ermitage, dans lequel cette princesse faisait pénitence durant le carême, est situé au milieu du parc, dit M. Adolphe Joanne (*Bords du Rhin*). Lit de paille, cilice, discipline et ceinture armées de pointes, tous les raffinements enfin de la dévotion la plus exaltée étaient réunis dans cet ermitage, où la margrave Sibylle prenait ses repas, qu'elle préparait elle-même, avec des mannequins grotesques représentant la Vierge, saint Joseph et le Christ. On remarque surtout, à l'intérieur du château, la salle à manger, haute de deux étages; la salle de jeu, avec des mosaïques de Florence et les portraits des hommes célèbres sur les glaces; la salle chinoise, dont toutes les figures remuent, celle dans laquelle la margrave et son époux sont représentés sous soixante-douze costumes différents, les tapisseries brodées par la princesse et ses dames d'honneur, la cuisine, où se trouvent des collections d'assiettes, de plats, de cristaux, un service en faïence, etc. »

FAVORITI (Augustin), poëte latin moderne, né à Lucques en 1624, mort en 1682. Secrétaire des brefs sous Innocent XI, il cultiva avec succès la poésie latine, fut un des sept écrivains qui formèrent la *pléiade alexandrine*, sous le pontificat d'Alexandre VII, et devint membre de l'Académie des humoristes. Ses poésies, remarquables par le naturel des pensées et l'élégance du style, ont été publiées dans le recueil intitulé : *Septem illustrium virorum poemata* (Amsterdam, 1672, in-8o).

FAVORITISME s. m. (fa-vo-ri-ti-sme — rad. *favori*). Etat politique où tout se dispense par faveur, où tout se fait par le crédit des favoris : *Les princes devraient bien se tenir en garde contre le* FAVORITISME, *en prenant la peine d'observer qu'il a presque toujours un résultat perversif.* (Mme de Créquy.) *Le despotisme et le* FAVORITISME *s'accompagnent.* (Pouqueville.)

FAVOSITE s. f. (fa-vo-zi-te — du lat. *favus*, alvéole). Zooph. Genre de polypiers pierreux du groupe des astrées, mais ayant quelque analogie avec les millépores, et ne comprenant que des espèces fossiles : *Quelques* FAVOSITES *sont de terrains fort anciens.* (P. Gervais.)

— **Encycl.** Les *favosites* sont caractérisées par des cellules polypifères ou tubes simples, parallèles, prismatiques, contigus, verticaux ou plus ou moins divergents, pentagones ou hexagones, plus ou moins réguliers, rarement articulés, à cloisons communes, percées de pores et traversées par des cloisons transversales. L'ensemble constitue un polypier calcaire, de forme variable, le plus souvent épais, et simulant assez bien les prismes ou colonnades basaltiques des terrains volcaniques. Les espèces de ce genre sont toutes fossiles et encore peu connues; on les trouve surtout dans les terrains secondaires et de transition. Les *favosites* proprement dites diffèrent des ennomies et des caténipores par la forme prismatique de leurs tubes, des microsélènes par leur uniformité constante, et des tubipores par leur continuité.

FAVOUETTE s. f. (fa-vou-è-te — dimin. du lat. *faba*, fève). Bot. Nom vulgaire de la gesse.

FAVRAS (Thomas DE MAHY, marquis DE), né à Blois le 26 mars 1744, pendu en place de Grève le 19 février 1790. Voici un nom qui rappelle une triste et sombre histoire, que l'on n'a jamais entièrement connue dans ses détails, bien qu'elle soit un des épisodes les plus dramatiques des premiers temps de la Révolution. Autant que l'espace nous le permettra, nous essayerons d'en résumer ici les principales péripéties.

Entré très-jeune dans les mousquetaires, Favras fit la campagne de 1761, puis devint capitaine de dragons, et dut à l'imprévu des courses militaires d'épouser, en Allemagne, la princesse Caroline d'Anhalt; c'était une alliance presque royale. Nommé chevalier de Saint-Louis, il acheta, en 1772, la charge de premier lieutenant des suisses de Monsieur, qui, outre son traitement, lui accorda une pension de 1,200 livres pour subvenir aux frais d'éducation de son fils. Le rang qu'il se crut obligé de tenir à la cour, à cause de son mariage, était d'ailleurs audessus de sa fortune, et il finit par donner sa démission (1776).

Ambitieux, entreprenant, mais superficiel, il s'épuisa dès lors en combinaisons pour trouver la route de la fortune, et devint un de ces hommes à projets qui consument leur vie à poursuivre des idées chimériques ou à tracer des plans irréalisables.

Lors des troubles de la Hollande, en 1785, il tenta de lever une légion pour aller faire la guerre de ce côté; mais il échoua complétement, faute d'argent. C'était l'époque des systèmes et des spéculations de finance : l'occasion échappant à son épée, il la poursuivit alors avec la plume, et, pour son coup d'essai, entreprit naturellement de révolutionner les finances. Un vaste projet fut élaboré par lui, et il paraît qu'il n'était pas sans mérite, puisqu'il fut distingué par Mirabeau et par Necker. Favras compléta, développa ses idées et publia, en 1789, un ouvrage sous ce titre un peu emphatique : le *Déficit des finances de la France vaincu*. Son grand projet, au moyen duquel il se flattait d'opérer en trente ans l'extinction de la dette, fut, d'ailleurs, submergé dans le déluge de systèmes que chaque minute voyait éclore. Toutefois, il fit distribuer ses plans aux états généraux, et, pour mieux suivre cette affaire, il alla s'établir à Versailles au mois de juin 1789.

Il y était encore lors des journées d'octobre, et se fit alors remarquer parmi les plus bruyants de ces gentilhommes qui se faisaient forts de charger et de disperser les colonnes parisiennes; il alla même solliciter, mais vainement, du ministre Saint-Priest, les chevaux des écuries du roi pour exécuter cette charge irrésistible qui devait sauver la monarchie.

La cour ayant été ramenée à Paris, il revint lui-même s'y fixer, cherchant quelque occasion de complot, nourrissant le projet de recruter une phalange royaliste dont il voulait être le chef. A cette époque, ses démarches étaient assez imprudentes déjà pour éveiller l'attention de la police municipale. Il avait reçu de M. de Luxembourg, capitaine des gardes, une somme de 100 louis pour surveiller le faubourg Saint-Antoine. Cette mission de police ne pouvait suffire à son ambition ni à sa fiévreuse activité, et il continua à méditer d'impuissants projets de contre-révolution. Ce qu'il voulait, c'était jouer le rôle de sauveur de la famille royale, et toujours au moyen d'une troupe formée secrètement. L'idée autour de laquelle il tournait, c'était toujours sa fameuse légion : n'ayant pu l'organiser pour la Hollande, il la voulait former cette fois pour la monarchie, et surtout la commander; le dévoué était, chez lui, fortement mélangé du chef de faction.

Il avait autrefois entretenu des relations avec un raccoleur nommé Tourcaty. Cet homme, qui devint son mauvais génie, se retrouva sur son chemin, capta sa confiance et le mit en rapport avec un autre recruteur nommé Morel. En même temps, il avait des entrevues secrètes avec un officier des gardes-françaises appelé Marquier, royaliste très-ardent, sur lequel il comptait pour nouer des intrigues dans ce corps, qui s'était si énergiquement prononcé en faveur de la Révolution. Il lui remit un pamphlet intitulé : *Ouvrez donc les yeux!* dont il était probablement l'auteur, et qui avait pour but d'entraîner les gardes-françaises.

Cependant, Morel et Tourcaty avaient tout dévoilé au comité des recherches de l'Hôtel de ville : les menées secrètes de Favras, ses tentatives d'embauchage et ses projets supposés. Dès lors, le malheureux conspirateur fut enveloppé, surveillé, et il courut, de lui-même, à une perte certaine, tout en croyant organiser les premiers éléments de la guerre civile.

Il se mit en rapport avec son ancien patron, Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII), et négocia secrètement, au nom de ce prince, un emprunt de 2 millions. Ici se présente une question longtemps controversée, celle de la complicité du comte de Provence dans ces obscures intrigues. Cette complicité n'est pas douteuse. Monsieur a connu les conditions de l'emprunt et les a ratifiées et signées de sa propre main; seulement il a prétendu que cette somme était destinée à payer les dépenses de sa maison; chose tout à fait invraisemblable qu'un prince du sang, qui était l'un des plus riches particuliers de France, ait eu besoin de négocier secrètement un emprunt dans des conditions aussi peu financières et par l'entremise d'un gentilhomme obscur, sans fortune et sans crédit, et qu'il n'avait pas vu depuis dix ans. Le prince avait des trésoriers généraux, des intendants, tout un monde de gens d'affaires, et, pour une négociation aussi simple et aussi ordinaire, qu'il pouvait faire au grand jour et dans les formes habituelles, il aurait eu recours à un aventurier inconnu des banquiers et qui ne pouvait que rendre plus difficile et plus compliquée une opération pour laquelle le mystère était loin d'être une condition de succès! Cela n'est pas admissible. Il est donc bien évident que l'emprunt n'avait pas un but avouable, et que Monsieur le savait bien. Il est assez connu aussi que ce prince était un centre d'intrigues contre-révolutionnaires. Dans cette circonstance, Favras était bien certainement son agent, et sa complicité directe a positivement été avouée par Talon lui-même, qui instruisit l'affaire (v. Droz, *Histoire du règne de Louis XVI*). Suivant cet historien, il s'agissait d'enlever le roi, *pour lui rendre sa liberté d'action :* on sait ce que cela signifiait.

On était alors à la fin de 1789.

L'affaire de l'emprunt, très-laborieusement poursuivie, était menée par un banquier hollandais nommé Chomel, probablement l'agent occulte du comité des recherches. Le premier payement devait avoir lieu le 24 décembre au soir, entre les mains d'un trésorier de Monsieur. Mais, ce soir même, Favras fut arrêté dans la rue Beaurepaire, pendant que la marquise sa femme était arrêtée au domicile commun, place Royale. Le lendemain, le placard suivant fut répandu à profusion dans tout Paris :

« Le marquis de Favras a été arrêté avec madame son épouse, la nuit du 24 au 25, pour un plan qu'il avait fait de soulever 30,000 hommes pour assassiner M. de La Fayette et le maire de la ville, et ensuite nous couper les vivres. Monsieur, frère du roi, était à la tête.

» *Signé :* BARAUZ. »

Ce nom de Barauz était supposé; mais le comte de Provence eut beau promettre 500 louis de récompense, l'auteur du placard ne put être découvert.

Cette affaire, enflée par la rumeur publique, produisit une émotion telle, que Monsieur jugea prudent d'aller se justifier en personne devant l'assemblée de la commune, comme *citoyen de Paris*. Il expliqua le projet d'emprunt comme nous l'indiquons plus haut, et quant à des plans de complots, il en repoussa le soupçon avec la plus belle indignation. Les représentants de la commune, extrêmement flattés de cette démarche d'un prince du sang, n'en demandèrent pas davantage et prodiguèrent des applaudissements au frère du roi.

Cependant, s'il faut en croire le *Mémorial* de Gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en France, on avait eu en main des preuves de la complicité du prince, savoir une lettre de lui trouvée sur Favras, et que La Fayette, de concert avec Bailly, avait eu la générosité de lui rendre.

Le prévenu était sous les verrous depuis la fin de décembre 1789. Il régnait contre lui, dans le peuple, une profonde irritation. Sa perte était inévitable, et l'on prenait les mesures les plus sévères pour ôter à Favras tout moyen d'évasion ou de suicide. Aussi écrivit-il à ses juges, le 4 janvier : « Tout mon corps est glacé d'effroi par la précaution que vous prenez pour me nourrir. De grâce, supprimez au plus vite ce cérémonial effrayant. Je serai jugé : si je suis coupable, je serai condamné; mais, à coup sûr, je ne me détruirai pas. »

Le 13 janvier 1790 s'ouvrit, devant le Châtelet, le procès de Favras. D'après les déclarations de Morel et de Tourcaty, tout à la fois dénonciateurs et témoins, l'accusation avait admis la donnée d'une conspiration immense qui devait embrasser tout l'Est et opérer la contre-révolution par l'enlèvement du roi, le meurtre de Bailly et de La Fayette, etc. C'était une fantasmagorie. Mais, cependant, il y avait eu un complot réel, bien qu'on ait fait à Favras un rôle beaucoup trop grand pour sa taille, et qu'on ait vu des actes où il n'y avait encore que des rêves et des projets. Ce qui paraît certain, c'est le plan d'enlever le roi de vive force et de le conduire à Metz, projet qui fut repris quelques mois plus tard par Mirabeau, puis par d'autres, et qui finit par aboutir à l'équipée de Varennes. Le roi enlevé, c'était évidemment le commencement de la guerre civile. Le comte de Provence, dans cette combinaison, se réservait probablement un rôle, celui de lieutenant général du royaume sans doute.

Favras fut jugé par le Châtelet, c'est-à-dire par les magistrats de l'ancien régime, mais qui subissaient en ce moment la pression de l'opinion publique. Son attitude fut digne et ferme autant qu'habile. Il repoussa les principales accusations; mais, en définitive, il résulta de cette longue procédure, malgré ses dénégations constantes, qu'il avait bien réellement commencé l'exécution d'un plan de contre-révolution.

Le 18 février 1790, il fut condamné à être pendu sur la place de Grève, après avoir fait amende honorable devant Notre-Dame.

On rapporte qu'au dernier moment, se voyant abandonné, il écrivit toute l'histoire du complot, et que le juge Talon, l'étant allé voir dans sa prison, obtint de lui, à force de supplications, qu'il garderait le silence jusqu'à la fin et se sacrifierait tout entier. Ces renseignements auraient été fournis par Talon lui-même (v. Droz).

Le 19, il fut conduit au supplice. Jusqu'à la dernière heure peut-être espéra-t-il que quelque tentative serait faite pour le sauver. Il demanda à monter à l'Hôtel de ville, dicta son testament et prolongea cette occupation pendant quatre heures, soignant la rédaction, s'attachant au style, changeant des expressions, etc. Il n'y a rien d'excessif à supposer qu'il voulait gagner du temps. Mais il dut à la fin se résigner à mourir.

Il était nuit noire; Favras, sous une pluie fine et glacée, à la lueur de lampions fumeux, monta l'échelle fatale en protestant de son innocence. Au moment où, lancé dans l'espace par le bourreau, le malheureux se balançait dans les spasmes de l'agonie, un enfant des boues de Paris qui était parmi les spectateurs se mit à crier avec une jovialité cynique : *Saute, marquis.*

Telle fut l'oraison funèbre de ce malheureux, qui, certainement, était digne d'un sort moins funeste, sans être un héros, comme l'ont voulu quelques écrivains de parti.

Mme de Favras fut mise en liberté le lendemain du supplice de son mari. Sous la Restauration, elle obtint une pension de Louis XVIII, qui pouvait bien, après tout, payer les dettes du comte de Provence.

On a publié la *Correspondance* et un *Mémoire* de Favras où on lit ces mots : « Une main invisible, je n'en doute pas, se joint à mes accusateurs pour me poursuivre; mais qu'importe? Celui qu'on m'a nommé, mon œil le suit partout : il est mon accusateur, et je ne m'attends pas à un remords de sa part. » S'il faut en croire certains récits, les principales pièces de ce procès mystérieux, soustraites par Talon au greffe du Châtelet, et devenues la propriété de sa fille, Mme Du Cayla, auraient passé dans les mains de Louis XVIII, qui se serait empressé de les détruire. La chronique n'a point laissé ignorer l'intimité qui exista entre Louis XVIII et Mme Du Cayla.

FAVRAS (Victoire-Edwige-Caroline, princesse d'Anhalt-Chambourdy, marquise DE), née vers 1759. Les premières années de sa vie restent un peu obscures pour nous; cependant, à travers le voile qui nous les dérobe, ces années nous paraissent peu heureuses; c'est ainsi qu'à l'âge de seize ans, en 1775, nous la voyons soutenir un procès long et pénible, un procès de famille, dont l'issue, pourtant, lui fut favorable : un arrêt la déclara fille légitime et unique du prince d'Anhalt, et la reconnut fille de sang royal. C'est vers cette époque que Thomas de Mahy, marquis de Favras, dans le hasard de ses courses aventureuses, la rencontra, se fit aimer d'elle et l'épousa.

On connaît la conspiration de Favras, conspiration bien réelle, bien prouvée, malgré les dénégations des écrivains royalistes, mais dans laquelle le jeune conspirateur ambitieux joua le rôle de paravent, de dupe et de victime, paravent, dupe et victime de Monsieur, lâche et traître; on sait aussi comment, dénoncé par son prétendu ami Morel et le banquier Thomel, Favras fut arrêté, dans la soirée du 24 décembre 1789, rue Beaurepaire, par Joffroy, l'espion du comité de recherches de la Commune. A la même heure, on arrêtait chez elle Mme de Favras, et, un instant après, les deux époux se rencontraient dans la prison de l'Abbaye.

Nous avons dit, dans l'article précédent, que le 26 décembre, le frère de Louis XVI, s'étant rendu à l'Hôtel de ville, désavoua solennellement sa complicité dans l'attentat déjoué de Favras. Le lendemain le malheureux, dont souhaitaient la mort ceux qu'à son tour il pouvait trahir, fut arraché des bras de sa femme et conduit des prisons de l'Abbaye aux prisons du Châtelet. C'est à cette séparation douloureuse que nous devons la *Correspondance du marquis et de la marquise de Favras pendant leur détention*, correspondance qui a été publiée en un volume in-8o et qui déchire un coin du voile, mais non pas le voile tout entier, nous cachant un des épisodes les plus intéressants à la fois et les plus dramatiques de la Révolution à ses débuts orageux.

La correspondance des deux époux dure jusqu'au 18 février 1790. Le 19, à huit heures du soir, le marquis de Favras, les mains liées derrière le dos, nu-pieds, nu-tête, en chemise, était livré au bourreau. Le lendemain de l'exécution, rapporte Louis Blanc, Mme de Favras, qui, de la prison où on la retenait, avait entendu l'arrêt de mort de son mari, fut rendue à la liberté, et l'on assure qu'une main inconnue lui remit un paquet cacheté, contenant quatre cent mille livres en billets de caisse. On ignore si elle refusa cette offrande abominable.

FAVRAT (François-André DE), général allemand, né en 1730, mort en 1804. Il servit en Prusse et devint gouverneur de Glatz. Favrat joignait à une grande bravoure une force corporelle extraordinaire. Il souleva, dit-on, un jour, un cheval avec son cavalier, et il lui arriva maintes fois de porter une pièce de canon sur son épaule, comme un soldat porte son arme. On a de ce général : *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la révolution de la Pologne depuis* 1794 *jusqu'en* 1796 (Berlin, 1799, in-8o).

FAVRAY ou **FAURAY** (le chevalier Antoine DE), peintre français, né en 1706 à Bagnolet, près de Paris, mort à une date incertaine. Elève de de Troy fils, qui l'emmena à Rome lorsqu'il fut nommé directeur de l'Académie de France, Favray obtint, par le crédit de son maître, une place de pensionnaire du roi. Il fit la connaissance de chevaliers de Malte, qui l'engagèrent à venir dans leur île, où il ne tarda pas à être fait chevalier de l'ordre. En 1751, d'après Varoquier, il fut nommé chapelain servant d'armes de la langue de France. On a peu de détails sur la vie de cet artiste; on sait seulement, par ses tableaux, qu'il resta longtemps à Malte, et qu'il fit un voyage à Constantinople pour reproduire les usages et les costumes des Turcs; mais la guerre survenue entre la Turquie et la Russie lui fit bientôt quitter cette ville, et il revint à Marseille en 1771, d'où il retourna à Malte. A partir de cette époque, on n'a plus aucune trace de ce peintre, qui vivait encore en 1789. Le livret du musée de Toulouse, où se trouvent deux tableaux de Favray représentant des femmes turques, fixe la date de sa mort à 1798, mais sans en donner aucune preuve. Le Louvre a du chevalier Favray un petit tableau charmant, peint avec solidité, composé avec esprit, finement dessiné, représentant des *Dames de Malte qui se rendent visite.* Cette toile, qui a été exposée en 1763, est son tableau de réception à l'Académie (1762) ou plutôt un de ses tableaux, car il en envoya plusieurs, parmi lesquels figurait la représentation de la cérémonie annuelle qui se célébrait dans l'église Saint-Jean de Malte, en souvenir de la délivrance de l'île et de la levée du siége par les Turcs.

FAVRE (Pierre), jésuite, le premier des compagnons de saint Ignace, né dans le diocèse de Genève en 1506, mort à Rome en 1546. Il se trouvait au collége Sainte-Barbe, à Paris, lorsqu'il y connut saint Ignace, avec qui il se lia d'une étroite amitié. Favre adopta complétement les vues d'Ignace quand celui-ci résolut de fonder un ordre religieux dans le but de convertir les infidèles et de combattre le protestantisme; il l'accompagna à Rome, y professa la théologie, puis remplit avec succès diverses missions en Allemagne, contribua puissamment à la propagation de l'ordre des jésuites et fonda les colléges de Cologne (1544), de Coïmbre et de Valladolid (1546). On a de lui des *Lettres*, imprimées avec celles du P. Canisius.

FAVRE et non **FABRE** (Jean-Baptiste DE SAINT-CASTOR), poëte languedocien, né à Sommières (Gard), le 26 mars 1727, mort à Celleneuve (Hérault), le 5 mars 1783. Favre est, à coup sûr, le poëte le plus populaire du Languedoc. Tandis que Pierre Goudelin, David le Sage, Jean Michel, Bertrand, Gaussinel, sont oubliés ou connus des seuls érudits, des chercheurs, des curieux, le nom de Favre est répété sans cesse; il est aimé; ses poésies patoises ont été éditées cent fois (la dernière édition, revue par le poëte Roumanille, est de 1868), et des bords du Rhône aux rives de la Garonne, il n'est personne qui ne sache par cœur quelques strophes du *Sermon de M. Sistre* ou du *Siége de Caderousse*.

On a cherché longtemps où était né Favre. On l'avait cru de Nîmes et on le disait baptisé à la paroisse de Saint-Castor (à cause du nom qu'il portait); on avait prétendu aussi qu'il était né à Pondres, dans la Vaunage. C'est M. Emile Boisson, maire de Sommières, qui a trouvé enfin « le nid du merle, » ainsi qu'on dit au pays de notre poëte. Ses parents étaient peu riches; l'enfant fut mis cependant au collége de Montpellier, où il fit de brillantes études. D'élève il devint maître, et il était professeur de rhétorique lorsque le marquis d'Aubaïs le choisit pour son bibliothécaire.

Bonne chance pour le jeune homme, qui aimait l'étude et trouva au château de ce seigneur, dans une bibliothèque précieuse, de quoi satisfaire son goût. Il aimait surtout les poëtes classiques grecs et latins, Homère et Ovide par-dessus tous; on le voit par la lecture de ses œuvres. Il aimait aussi cette langue harmonieuse et douce que tous, grands seigneurs et vilains, parlaient alors, le riche patois du bas Languedoc, et dès lors, sans doute, il ébauchait quelques-uns de ces poëmes tout remplis à la fois de grâce et d'humour, de bon sens et de vrai sel attique, qui devaient populariser et immortaliser son nom.

Favre, au sortir du collége, avait pris les ordres, et, en même temps que bibliothécaire, il était chapelain d'Aubaïs. Mais quel brave curé de Meudon c'était là! Indulgent et charitable, toujours bon, toujours gai, quel bon curé aux larges manches! Prêtre sévère et austère cependant pour lui-même, ainsi qu'on le voit aux traits acérés qu'à chaque page de son œuvre il lance contre les moines fainéants et le haut clergé insolent et gras. « Favre, dit Brunier, un de ses biographes, pratiquait sans ostentation toutes les vertus qui distinguent le bon prêtre. Les paysans le chérissaient; c'était leur conseil, leur consolateur, leur ami. Sa présence répandait la joie et la sérénité; les gens d'esprit recherchaient sa conversation semée de traits saillants et de reparties originales; les familles les plus haut placées lui confiaient l'éducation de leurs enfants. Il avait le talent si précieux et si rare de rendre l'étude aimable. Il se faisait enfant avec ses disciples, se mêlait à leurs jeux, était leur compagnon plus que leur maître. L'écolier le moins docile ne résistait pas longtemps à ses manières douces et persuasives; il savait s'emparer du cœur pour pénétrer jusqu'à l'esprit. Aussi a-t-il formé d'excellents élèves, parmi lesquels il faut distinguer Tandon, poëte languedocien.

» Afin de leur donner en même temps des leçons de goût et d'humilité, il lisait devant eux ses discours pour la chaire, ou ses compositions poétiques; il demandait leur avis. Il écoutait toutes les observations, n'en dédaignait aucune; les faisait développer, y répondait; et, après les avoir mises à profit, relisait en classe l'ouvrage corrigé.

» Ce n'était point par un vain désir de gloire qu'il cultivait les lettres. Aucune de ses œuvres n'a paru de son vivant, si ce n'est peut-être un petit poëme intitulé : *Acidalie* ou la *Fontaine de Montpellier*. Ses productions littéraires étaient pour lui une récréation d'esprit et un amusement pour ses amis. »

L'abbé Favre a beaucoup écrit, en français et en patois; mais, dans tout ce qu'il a écrit, le patois « comme l'huile, a pris le dessus, » suivant le dicton du pays des oliviers. Notons, ne pouvant nous y arrêter, ni les analyser, et encore moins les traduire, notons les pièces suivantes : le *Trésor de substancion*, comédie pleine de verve, d'entrain, hautement morale, où la superstition, l'avarice et la paresse sont en présence de la raison, de la probité et du travail; le *Siége de Caderousse*, poëme héroï-comique particulièrement estimé, et où cependant, remarque Brunier, l'on rencontre quelques absences de goût, des traces même de trivialité; mais par combien de plaisanteries ingénieuses, de réflexions spirituelles, de tableaux piquants et variés, ces défauts ne sont-ils pas rachetés! le *Sermon de M. Sistre*, un franc éclat de rire; l'*Opéra d'Aubaïs;* des fragments de l'*Odyssée travestie;* la traduction de la *Huitième satire d'Horace*, et quelques *Epigrammes* de Martial; enfin un poëme imité d'Ovide, renfermant le supplice infligé au malheureux Erysichthon, pour avoir abattu un arbre consacré à la déesse Cérès.

Bien que les poésies patoises de Favre aient pris le dessus sur ses poésies françaises; ces dernières, cependant, ne sont pas sans grâce, sans élégance, sans un véritable mérite littéraire. Aussi, croyons-nous devoir donner au moins le titre des pièces les plus connues : *Amphitrite* ou le *Pasteur maritime*, poëme en trois chants; *Acidalie* ou la *Fontaine de Montpellier*, poëme en quatre chants; *Théopiste* ou le *Martyr de Saint-Eustache*, tragédie en trois actes; des *Odes;* les *Philosophes modernes*, discours en vers libres; les *Songes*, épître; le *Temps et la Vertu;* des fables : la *Torture*, le *Mousquetaire et le Maltôtier*, les *Deux enfants et la Cigale*, le *Torrent et le Ruisseau*, le *Marchand et les Voleurs;* des contes : les *Soirées de la Vaunage :* 1o le *Borgne galant*, 2o le *Boiteux à bonne fortune;* le *Bossu coquet;* des chansons, des romances, des épigrammes, etc.; enfin, des traductions : les deux premiers livres des *Odes* d'Horace, les dix premières odes du troisième livre, la traduction de la première satire; une imitation de la dixième épigramme du cinquième livre de Martial. Mais pourquoi ne transcririons-nous pas ici cette imitation, pour donner au moins au lecteur une idée de la souplesse du talent du poëte Favre?

D'où vient que pendant sa vie,
Rarement un bon auteur
Est bien reçu du lecteur?
C'est un effet de l'envie :
Elle craint la nouveauté,
Et, par orgueil, déifie
Les noms de l'antiquité.
Mortels! ingrats que nous sommes,
Nous méprisons les grands hommes
Dont les siècles à venir
Chériront le souvenir.
Rome possédait Virgile
Et ne lisait qu'Ennius;
Le chantre fameux d'Achille
Brilla quand il ne fut plus.
Le théâtre resta vide
Tant que Ménandre vécut;
Corinne seule connut
L'élégant et tendre Ovide.
Muse, puisqu'on n'est placé
Dans le temple de Mémoire
Que quand la vie a cessé,
Tout doux! j'aime fort la gloire,
Mais je ne suis pas pressé.

L'abbé Favre ne resta pas toujours au château d'Aubaïs; il fut successivement appelé à desservir les plus pauvres paroisses des environs de Montpellier (ses épigrammes ne plaisaient pas sans doute au haut clergé), et nous le rencontrons successivement à Castelnau, à Vic, à Crès, à Montels, à Cournonteral, enfin à Celleneuve, où il mourut âgé de cinquante-cinq ans, le 5 mars 1783.

La dernière édition, avons-nous dit, de la meilleure partie des œuvres de Favre a paru chez Roumanille (Avignon, 1868). Elle est précédée d'une étude biographique et critique, écrite par le poëte savant qui a retrouvé la langue des troubadours du XIIIe siècle, par l'auteur des *Marguerites* et des *Petites œuvres*, par le maître, et c'est tout dire, de Mistral, le chantre de *Mireille*.

FAVRE (Antoine), dit **le président Faber**, jurisconsulte, né à Bourg-en-Bresse, en 1557, mort à Chambéry, en 1624. Elève des jésuites de Paris, il alla faire son droit à Turin, fut reçu docteur et publia, dès l'âge de vingt-trois ans, les premiers livres des *Conjecturarum juris civilis libri*, dont la hardiesse étonna tellement le grand Cujas, qu'il dit à ce sujet : « Ce jeune homme a du sang aux ongles; s'il vit âge d'homme, il fera du bruit. » Cette prédiction s'accomplit en effet; et quoique Favre soit resté toute sa vie au service du duc de Savoie, comme membre, puis comme président du sénat de Chambéry, sur un théâtre certainement trop étroit pour le développement de son génie, il n'en acquit pas moins une renommée européenne. Louis XIII lui offrit vainement la première présidence du parlement de Toulouse. Il refusa, satisfait qu'il était de sa position en Savoie, et des habitudes de bienfaisance qu'il s'y était créées. Comme jurisconsulte, il sortit, dès son début, de l'ornière où se traînaient de temps immémorial les interprètes routiniers du droit, alla chercher la lumière à son foyer en étudiant profondément la législation romaine, dans sa lettre et dans son esprit, rejetant avec un dédain peut-être trop exclusif les arguties des commentateurs. La diffusion et la lourdeur qu'on reproche à son style s'expliquent par la rapidité avec laquelle il composait ses ouvrages et par l'emploi de la plus grande partie de son temps aux affaires publiques. Ses œuvres, qu'on consulte encore avec fruit, ont été réunies à Lyon (1658-1663).

FAVRE (Guillaume), littérateur français, connu sous les noms de **Favre-Cayla** et de **Favre-Bertrand**, né en 1770, à Marseille, d'une famille du pays de Vaud, mort en 1851. Il fut membre du conseil et administrateur des établissements publics de Genève, prit une part active à la propagation du romantisme, avec Mme de Staël et Schlegel, et montra ensuite un grand zèle pour la cause des Hellènes. On lui doit des travaux de critique, réunis par M. Adert sous le titre de : *Mélanges d'histoire littéraire* (1856, 2 vol. in-8o).

FAVRE (Ferdinand), sénateur français, né à Couvet (Suisse), le 28 janvier 1779, mort en 1867. Il était issu d'une famille de protestants expulsée de France par la révocation de l'édit de Nantes. La liberté des cultes proclamée en 1789 permit à ses parents de rentrer en France. Ils se fixèrent à Nantes. Le premier usage qu'il fit de ses nouveaux droits de citoyen français fut de s'engager, au plus fort de la Terreur et à l'âge de quinze ans, dans les rangs républicains de la garde nationale de Nantes pour combattre les Vendéens, qui marchaient sur cette ville. Sous l'Empire, il s'occupa beaucoup plus d'industrie que de politique. Sous la Restauration, il continua ses travaux en vue d'appliquer à l'agriculture les résidus des raffineries, et donna une grande importance à l'usine qu'il dirigeait. En politique, il était au premier rang de l'opposition et combattait, sur le trône, les Vendéens qu'il avait combattus, à quinze ans, dans la guerre civile. A l'avénement de la royauté de Juillet, cette attitude lui valut d'être nommé maire de Nantes. Il justifia cette faveur en continuant sa lutte contre les anciens Vendéens, et en contribuant à l'arrestation de la duchesse de Berry, trahie par Deutz pour 500,000 francs. Elu député, et quatre fois réélu jusqu'en 1848, il ne cessa d'appartenir à la majorité ministérielle, avec laquelle il vota toujours fidèlement. Il put ainsi acquérir une grande influence dans son arrondissement. Aussi, lorsque, après le 24 février 1848, le gouvernement de la République l'eut révoqué de ses fonctions de maire, il fut l'un des treize représentants du peuple envoyés par le département de la Loire-Inférieure à l'Assemblée constituante. Il prit place dans les rangs du parti dit de l'ordre, qui formait la majorité peu républicaine de la Chambre. En 1849, pour les élections à l'Assemblée législative, on vit l'ancien protestant exilé, l'ancien adversaire des Vendéens et de la Restauration, soutenu par le clergé, réélu grâce à son influence. Dans cette nouvelle Assemblée, il affirma encore davantage son attitude, vota toujours avec la majorité et soutint la politique du prince-président. Après le coup d'Etat du 2 décembre, il fut un des plus empressés à donner son concours au pouvoir. Le gouvernement l'en récompensa en le proposant comme candidat officiel aux élections de février 1852; il ne réussit que très-difficilement, et il fallut un scrutin de ballottage pour l'envoyer à la Chambre. En revanche, toutes les faveurs du pouvoir lui furent prodiguées : il fut nommé aux fonctions de maire de Nantes, qu'il avait occupées sous la monarchie de Juillet, puis élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur; enfin, nommé sénateur en juin 1857. Au Sénat, M. Ferdinand Favre a toujours parlé et voté avec la droite cléricale, et la fin de sa carrière a été radicalement l'opposé, quant aux doctrines et quant aux actes, du début de sa vie.

FAVRE (Adolphe), littérateur et poëte français, né à Lille (Nord) en 1808. C'est M. Favre qui a été en quelque sorte le promoteur de la rentrée en France des cendres de Napoléon. Dès le 7 août 1830, il en faisait la demande à Louis-Philippe dans une brochure en vers intitulée : l'*Homme du rivage* ou l'*Illustre tombeau;* dans le tome V du *Dictionnaire des connaissances humaines*, au mot INVALIDES, le major Paul Roques a consigné ce fait d'après les documents les plus authentiques. M. Adolphe Favre a publié un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : l'*Amour d'un ange*, poésies; le *Carrefour de la croix*, roman (1854, 2 vol.); l'*Amour et l'argent*, roman (1855, 2 vol.); le *Capitaine des archers*, roman (1859, 2 vol.); la *Coupe maudite*, roman (2 vol.); la *Chasse à ma femme* (1861); l'*Œuvre du démon*, roman (1863, 3 vol.); le *Marchand d'or*, roman (3 vol.); l'*Epée de saint Bernard*, roman (3 vol.); les *Métamorphoses de Bougival* (1864). Il a fait jouer sur différents théâtres de Paris plusieurs ouvrages, entre autres : le *Colonel Chabert*, drame en cinq actes; l'*Orfèvre du pont au Change*, drame historique en cinq actes; *Déborah*, opéra-comique en trois actes; la *Porte Saint-Denis* (1866), drame en cinq actes; le *Défaut de la cuirasse*, comédie en un acte; *Deux clarinettes*, opérette en un acte; un *Monsieur qui a perdu son mouchoir*, vaudeville en un acte; la *Chasse à ma femme*, vaudeville en un acte; les *Métamorphoses de Bougival*, vaudeville en un acte. Il avait fondé, en 1851, la *Correspondance littéraire* (*Revue parisienne*), qui a cessé de paraître. Un grand nombre de ses poésies ont été